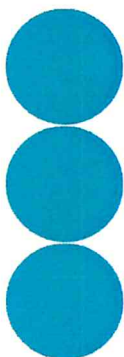




NESTENN
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

Tarifs applicables au 01/01/2018



BAREME HONORAIRES

Conformément à l'arrêté du 29 Juin 1990 relatif à la publicité des prix pratiqués par les professionnels de l'immobilier

Lorsque l'opération aura été effectivement conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible.

Elle sera d'un montant irréductible fixé conformément au barème ci-après.

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES AGENCE HT	TVA à 20 %	HONORAIRES AGENCE TTC *
< à 50000	3 917 €	783 €	4700 €
de 50 001 à 75 000	4750 €	950 €	5 700 €
de 75 001 à 90 000	5 417 €	1 083 €	6 500 €
de 90 001 à 100 000	5 833 €	1 167 €	7 000 €
de 100 001 à 110 000	6 250 €	1 250 €	7 500 €
de 110 001 à 120 000	6 667 €	1 333 €	8 000 €
de 120 001 à 130 000	7 083 €	1 417 €	8 500 €
de 130 001 à 140 000	7 500 €	1 500 €	9000 €
de 140 001 à 159 000	7 917 €	1 583 €	9 500 €
de 159 001 à 200 000	5 %	20 %	6 %
de 200 001 à 350 000	4,58 %	20 %	5,50 %
> à 350 000	4,17 %	20 %	5 %

***Honoraires de l'Agence à charge ACQUEREURS**

NESTENN SARL IMMO XI au capital de 10 000 €- 16, Rue Jeanne d'Arc-22410 Saint-Quay-Portrieux-Tél : 02.96.70.46.02-www.immobilier-stquay.nestenn.com

RCS N°789 385 275 - Carte Professionnelle N°2201 2018 000 026 157 délivrée par la CCI de Saint-Brieuc

Garantie Financière GALLAN-89 Rue de la Boétie-75008 PARIS-Transaction-Gestion : 120 000 euros- Entreprise Financièrement et Juridiquement Indépendante